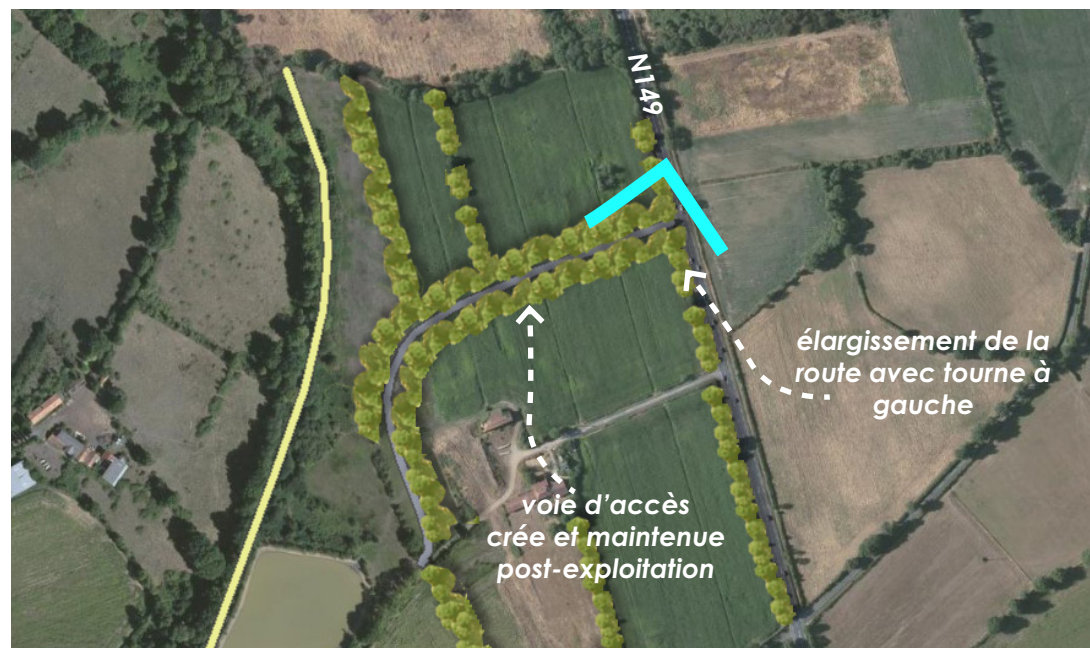


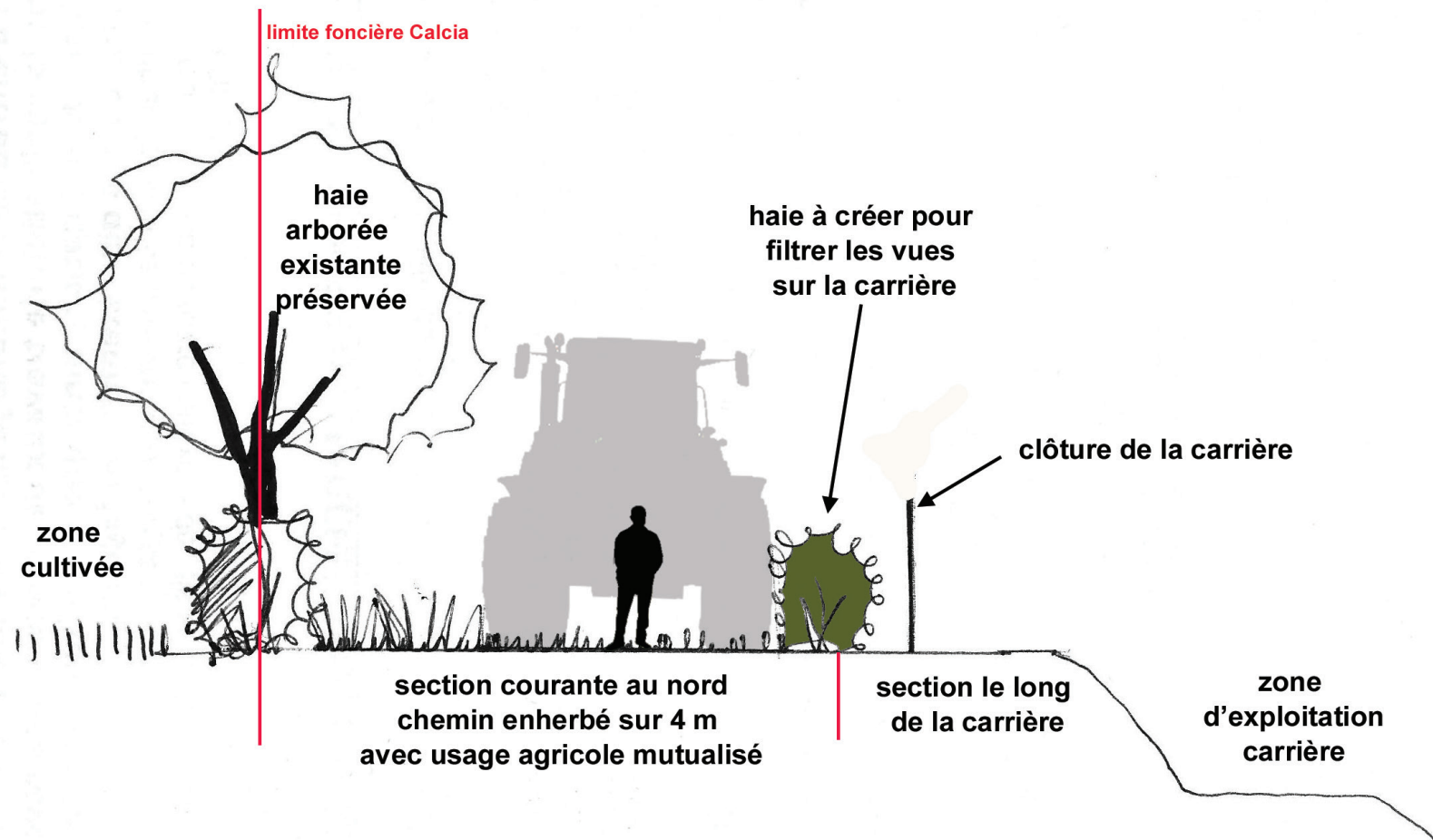
# ● ● ● Illustration des mesures paysagères





# Illustration des mesures paysagères ● ● ●

Coupe de principe pour la création d'un chemin dans la bande des 10m en périphérie est et sud du site d'exploitation :



Coupe de principe pour la reconstitution de haies avec des hauts jets ponctuels :





# Liste des essences adaptées au territoire

## ARBUSTES :

- Ajonc d'Europe – *Ulex europaeus*
- Aubépine monogyne - *Crataegus monogyna*
- Bourdaine - *Frangula alnus*
- Chèvrefeuille des bois - *Lonicera periclymenum*
- Cornouiller sanguin – *Cornus sanguinea*
- Eglantier – *Rosa canina*
- Fusain d'Europe – *Euonymus europaeus*
- Genêt à balais – *Cytisus scoparius*
- Groseillier rouge – *Ribes rubrum*
- Nerprun purgatif – *Rhamnus catharticus*
- Prunellier – *Prunus spinosa*
- Sureau noir – *Sambucus nigra*
- Troène des bois – *Ligustrum vulgare*
- Viorne lantane – *Viburnum lantana*
- Viorne obier – *Viburnum opulus*



Aubépine commune



Bourdaine



Eglantier



Ajonc d'Europe



Fusain d'Europe



Prunellier



Sureau



Cornouiller sanguin



Groseillier rouge



Troène



# Liste des essences adaptées au territoire



Alisier torminal



Noisetier



Néflier

## ARBRES INTERMÉDIAIRES :

- Alisier torminal – Sorbus torminalis
- Charme commun – Carpinus betulus
- Erable champêtre – Acer campestre
- Houx – Ilex aquifolium
- Néflier – Mespilus germanica
- Noisetier coudrier – Corylus avellana
- Poirier à feuilles en coeur – Pyrus cordata
- Poirier commun – Pyrus pyrastrer
- Pommier commun – Malus sylvestris



Pommier commun



Erable champêtre



Charme commun



Poirier commun

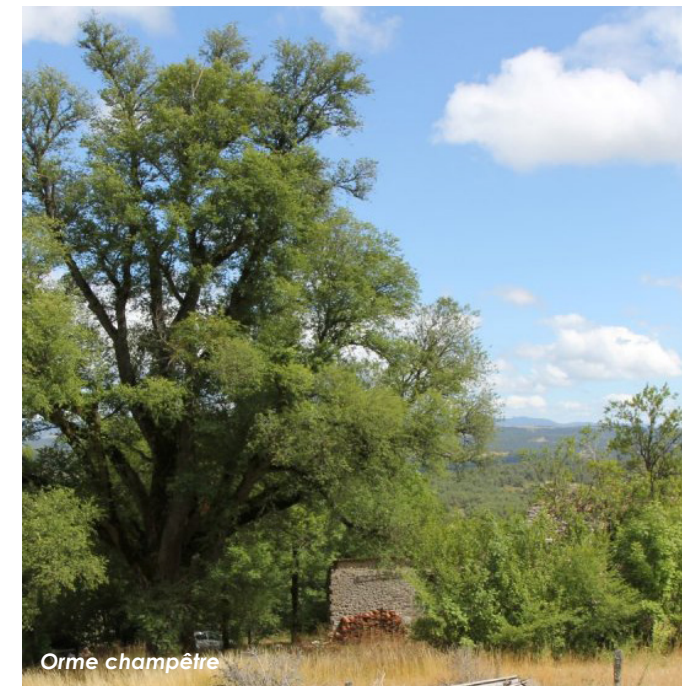


# Liste des essences adaptées au territoire

## ARBRES DE HAUT JET :

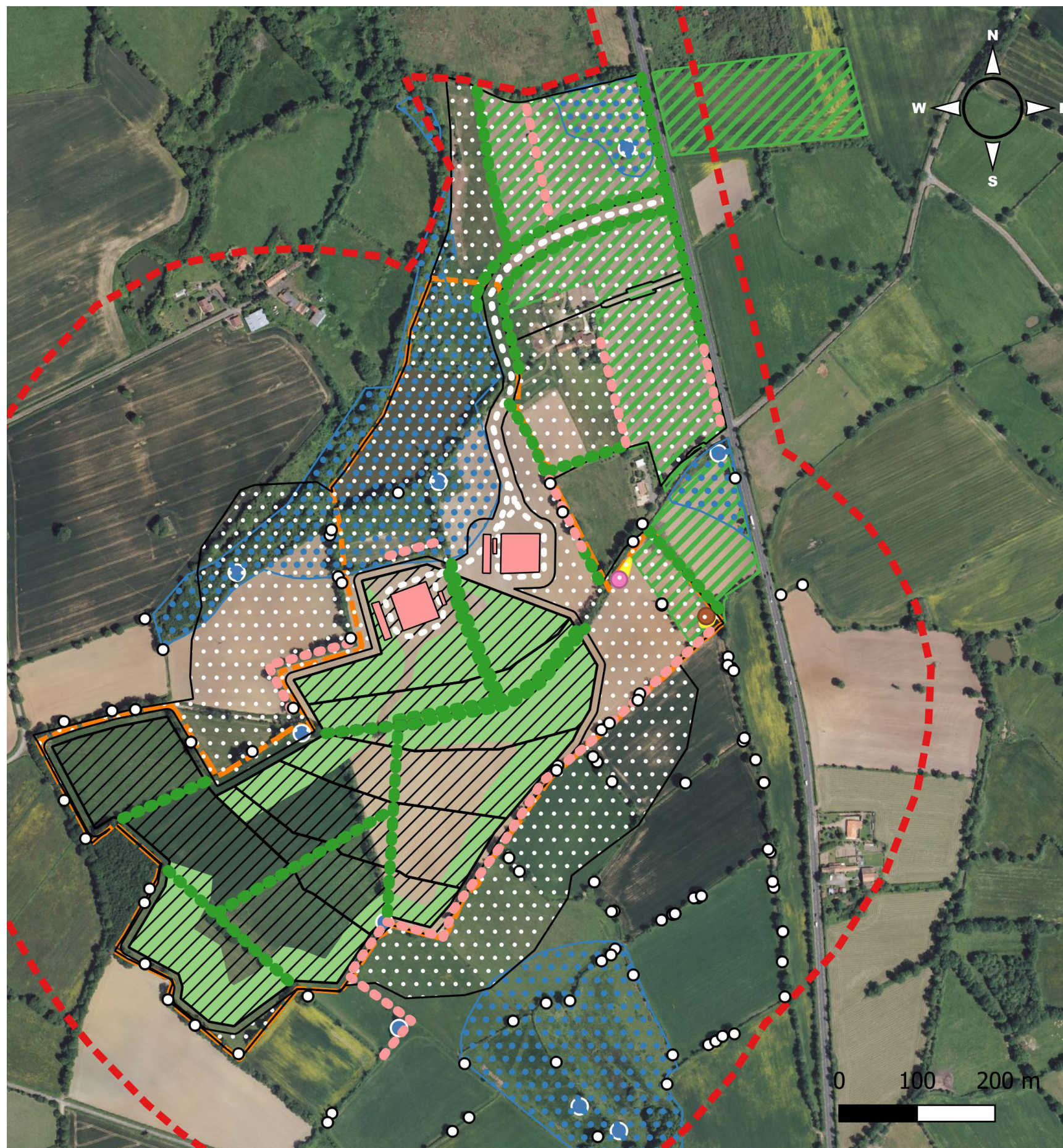
- Châtaignier – Castanea sativa
- Chêne pédonculé - Quercus robur
- Cormier – Sorbus domestica
- Merisier – Prunus avium
- Noyer commun – Juglans regia
- Orme champêtre – Ulmus minor
- Orme lisse – Ulmus laevis
- Frêne commun -Fraxinus excelsior

Favoriser la replantation de chêne pédonculé (Quercus robur) abritant le Grand Capricorne (insecte identitaire et recensé sur site)





# Synthèse des mesures ERC et conclusions paysagères



La situation à l'écart des voies passantes du projet et son inscription dans un maillage bocager laissent peu présager d'impact depuis la N149 et même depuis les hameaux proches. Seules quelques fenêtres très ponctuelles s'ouvrent sur la zone d'extraction à l'ouest. De plus, les vues identifiées ne montreront qu'une petite partie du site et dans ses dernières phases.

Les éléments les plus prégnants sont les aménagements annexes liés aux modalités d'accès depuis la N149 et depuis Amailoux. L'aménagement de la voie d'accès au nord nécessite la création d'un tourne à gauche sur la N149 ainsi qu'un élargissement. Pour faciliter le transit depuis Amailoux, une autre intersection doit être créée. Les impacts de ces aménagements restent faibles d'un point de vue paysager puisqu'ils concernent essentiellement le domaine routier.

Les impacts du projet les plus importants concernent le cœur de la zone d'exploitation où chemins et trame bocagère vont être bouleversés pour les besoins du projet. Des impacts qui portent plutôt sur des enjeux écologiques vu que les vues depuis les voies de passage et les zones d'habitat périphériques sont limitées.

Le panel de mesures éco-paysagères proposées permet de garantir une compensation de la trame bocagère supprimée pour les besoins du projet en offrant un confortement du maillage bocager en périphérie du site.

Une trame qui se verra encore plus renforcée à l'issue de l'exploitation avec le comblement pour une restitution à l'usage agricole et la proposition d'une trame bocagère supplémentaire permettant de réhabiliter le paysage originel avant exploitation.

Au regard des chemins de promenade ou de traverses à maintenir ou à réhabiliter pendant ou post-exploitation, plusieurs actions ont été envisagées afin de maintenir la perméabilité de cette partie de campagne pendant et à l'issue de l'exploitation comme préconisé dans les mesures paysagères. De plus, les chemins agricoles créés au sein de la zone pour l'accès aux parcelles de cultures pourront porter un double usage en permettant aussi le passage de promeneurs.

- Zone d'étude totale
  - Périmètre AP sollicité
  - ▨ Phasage prévisionnel
  - Aménagements (base de vie, aire de transit)
- Mesures de réductions**
- Mares conservées
  - Arbres à Grands capricornes conservés
  - Surfaces évitées
  - Maintien des zones humides
- Mesures de compensation**
- Création de mare
  - Densifications de haies
  - Plantations de haies
  - ▨ Surfaces en prairies naturelles
- Mesures d'accompagnement**
- Création de mare
  - Réhabilitation sans comblement (avec surfaces prairiales)
  - Création de surfaces humides